



**FÉDÉRATION NATIONALE DES
ASSOCIATIONS d'USAGERS
DES TRANSPORTS
DE LA RÉGION BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTE**

Président : Cédric JOURNEAU
Tél. : 06 83 23 50 77
Courriel : cedric.journeau@orange.fr

Vice-Président : Patrick NOBLET
Tél : 06 18 05 78 75
Courriel : pnoblet04@gmail.com

Siège Social : FNAUT Bourgogne - Franche-Comté
Bâtiment de la Visitation
27 rue de la Sous-Préfecture
39100 DOLE

Site internet : www.fnaut.fr/region/bourgogne-franche-comte/

Grève des aiguilleurs SNCF de DIJON : des usagers désorientés

Alors que l'Etat encourage le transfert modal vers le ferroviaire, que la SNCF incite les usagers à anticiper leurs voyages en période de forte affluence, une grève catégorielle des aiguilleurs du poste de commande centralisée de Dijon paralyse le trafic ferroviaire voyageur (TGV et TER) qui transite ou qui a pour origine-destination le crucial nœud ferroviaire de Dijon.

Cette situation qui n'avait fait à priori l'objet d'aucun préavis, qui a commencé le 16 mai et doit se prolonger au moins jusqu'au 21 mai, soit en pleine période d'affluence du pont de l'Ascension, et qui pénalise de nombreuses catégories d'usagers (étudiants, salariés, familles, ..) appelle de la part de la FNAUT BFC les interpellations suivantes :

-quel niveau du dialogue social à la SNCF alors que la recherche d'accords doit être privilégiée pour éviter les grèves et constat de la multiplication de grèves catégorielles localisées ?

-nécessité d'une meilleure information des usagers par le respect d'affichage du plan de transport adapté en cas de conflit au moins 24 heures à l'avance, les usagers n'étant informés qu'au mieux la veille à 17 h des conditions de circulation du lendemain et le transfert sur car pour les TER n'étant que partiel et peu attractif

-besoin de concilier droit de grève et droit à la mobilité avec obligation aux autorités organisatrices (SNCF, Région) et à l'opérateur ferroviaire (SNCF) de dédommager les usagers qui ont souvent engagés des dépenses longtemps à l'avance.

Besançon le 20 mai 2023

Contacts : Cédric JOURNEAU 06 83 23 50 77 ou Patrick NOBLET 06 18 05 78 75